

C ENTRE
I NTERNATIONAL de
D ROIT
C OMPARÉ de l'
E NVIRONNEMENT

Université de Limoges
Faculté de Droit et des Sciences économiques
32, rue Turgot - F. 87000 LIMOGES
Tel. +33 (0)5 55 34 97 24 - Fax. +33 (0)5 55 34 97 23
<http://www.cidce.org> - Courriel : secgen@cidce.org

*O.I.N.G dotée du statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe,
de la Convention de Barcelone et accréditée par la Commission du
développement durable des Nations Unies*

ORIGINE

Le **CENTRE INTERNATIONAL DE DROIT COMPARE DE L'ENVIRONNEMENT (C.I.D.C.E)** a été créé à Limoges (France) en 1982. C'est une organisation non gouvernementale de juristes de l'environnement à dimension internationale. Elle est rattachée scientifiquement au **Centre de Recherches Interdisciplinaires de Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme (CRIDEAU)** de l'Université de Limoges, associé au C.N.R.S et à l'I.N.R.A. Doté du statut d'observateur à l'UNESCO en 1990, le CIDCE a depuis été accrédité auprès de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED - Rio - 1992 et Johannesburg - 2002).

OBJECTIFS

1) Regrouper les juristes et les associations nationales de droit de l'environnement dans le monde. Le CIDCE a vocation à susciter la création d'associations nationales de droit de l'environnement. Ont été ainsi fondées avec l'aide du CIDCE :

- la Société Brésilienne pour le Droit de l'Environnement (1979)
- la Société Portugaise pour le Droit de l'Environnement (1983)
- la Société Marocaine pour le Droit de l'Environnement (1986)
- la Société Nord-Américaine de Droit de l'Environnement (1988)
- l'Association Israélienne de Droit de l'Environnement (1988)
- l'Association Espagnole de Droit de l'Environnement (1989)
- l'Association Tchèque de Droit de l'Environnement (1990)
- la Société Africaine de Droit de l'Environnement (1990)
- Le Centre de Droit de l'Environnement Japonais (1991)
- l'Association Européenne de Droit de l'Environnement (1992)
- Le réseau des juristes européens sur Natura 2000 (2001)
- Le réseau des juristes relatif au droit du paysage (2003)

2) Organiser des rencontres internationales, colloques et séminaires scientifiques en droit de l'environnement. Le CIDCE a abordé les thèmes suivants :

- Les forêts et l'environnement en droit comparé, Limoges (25-29 avril 1983)
- Les déchets industriels et l'environnement en droit comparé, Limoges (2-3 mai 1984)
- Agriculture et environnement, Gainesville, Etats-Unis (10-15 septembre 1984)
- Evolution et perspectives du droit de l'environnement en droit comparé, Limoges (23-26 avril 1986)
- Les pesticides en droit comparé, Porto Alégre, Brésil (août 1986)
- Europe des régions et environnement, Limoges (1988)
- Les sanctions en matières de pollution, Athènes, Grèce (14-18 mars 1988)
- Droit de propriété et environnement, Limoges (1988)

- Les pollutions transfrontalières en droit comparé et en droit international, Montréal, Québec-Canada (oct 1988)
- Les déchets dangereux et radioactifs et l'environnement, Sao Paulo, Brésil (juillet 1989)
- La protection des sols en droit comparé, Limoges (1990)
- Préparation de la Conférence de Rio, Déclaration de Limoges (nov. 1990) et Déclaration de Rio (oct. 1991)
- L'environnement global, la protection du littoral, Tokyo, Japon (mars 1991)
- Global forum, Rio, Brésil (juin 1992)
- Les études d'impact en droit comparé, Limoges (1993)
- Sites contaminés : aspects juridiques, Limoges (1994)
- Les industries agro-alimentaires et l'environnement, Tunis (1998)
- La mise en œuvre du système conventionnel de Barcelone, avant et après sa mise à jour, Tunis (2000)
- La Convention européenne du paysage, Limoges (2001)
- Tourisme, éthique, environnement et développement durable, Limoges (mai 2001)
- Préparation de la Conférence de Johannesburg, Déclaration de Limoges II (nov. 2001)
- Les monuments historiques, Limoges (octobre 2003)

3) Tenir des sessions de cours ou de formation s'adressant:

- aux fonctionnaires des administrations nationales et des organisations internationales ;
- aux membres d'ONG et OING ;
- aux professions judiciaires (magistrats, avocats, conseillers juridiques) et aux enseignants juristes...

De telles sessions se sont tenues depuis 1978 :

- ◆ Belgique (Louvain, 1978).
- ◆ Brésil (Piracicaba, 1979), (Sao Paulo, 1983).
- ◆ Espagne (Alicante, juillet 1987 : cours de droit comparé de l'environnement dans le cadre de l'Année européenne de l'environnement - CEE).

- ◆ Etats Unis (Gainsville, septembre 1984 : cours de droit comparé de l'environnement).
- ◆ France (Strasbourg, 1978), (Limoges, 1990 : droit international de l'environnement pour les fonctionnaires d'Afrique francophone avec l'UICN et la Norvège), (Limoges, 2001 : magistrats brésiliens)
- ◆ Italie (Rome, mai 2003 : magistrat de l'environnement).
- ◆ Paraguay (Asuncion, juillet 2003).
- ◆ Portugal (Madère, janvier 1983).
- ◆ Venezuela (Mérida, 1980).

Ces sessions connaissent un essor important du fait des nouveaux défis de l'environnement. Le CIDCE collabore déjà avec des organismes internationaux de formation et de recherche tels que l'UNITAR (Négociations internationales, Tourisme durable, Gestion intégrée des zones côtières...), l'Agence universitaire de la francophonie et l'UICN.

4) Publier des recherches et travaux :

Dans des ouvrages tels que :

- Forêts et environnement, PUF, 1984
- Déchets industriels et environnement, PUF, 1985
- Evolution et perspectives du droit de l'environnement en droit comparé, CIDCE, 1986
- Droit de propriété et environnement en droit comparé, CIDCE, 1988
- Europe des régions et environnement, PUF, 1989
- Réunion mondiale de Limoges :
 - Textes et Déclaration de Limoges I, CIDCE, 1991
 - Rapports, PUF, 1992
- La protection juridique des sols dans les Etats de la Communauté européenne, PULIM, 1993
- Droit de l'environnement et développement durable, PULIM, 1994
- Mondialisation et droit de l'environnement, CIDCE, 2003
- L'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, CIDCE, 2003

- Réunion mondiale des juristes et associations de droit de l'environnement :
 - Recommandations : Déclaration de Limoges II et charte Rio + 10, CIDCE, 2002
 - Rapports : Vers un nouveau droit de l'environnement ? CIDCE, 2003

Par la Revue Européenne de Droit de l'Environnement publiée par le CIDCE et le CRIDEAU-CNRS/INRA avec le concours du Conseil régional du Limousin et de l'Union Européenne (4 n°/an),

Dans la Revue juridique de l'environnement publiée par la SFDE avec le concours du CNRS,

Dans "Droit et environnement", Bulletin de liaison du réseau "Droit de l'environnement" de l'Agence Universitaire de la Francophonie

5) Participer aux travaux des organisations internationales et des OING :

- Lisbonne (Portugal), Colloque sur le Droit à l'environnement (A.P.D.E, février 1988)
- Ankara (Turquie), CEE et droit de l'environnement (PNUD et PNUE, avril 1989)
- Tunis (Tunisie), Le droit de l'environnement, (Centre Européen de Droit de l'Environnement, mai 1989)
- Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), Paix et environnement (UNESCO, juin 1989)
- Genève (Suisse), PREPCOM II et III (CNUED, 1991)
- Rio de Janeiro (Brésil), Conférence internationale sur le droit de l'environnement, 1991
- New York (Etats-Unis), PREPCOM IV, 1992
- Florence (Italie), Conférence internationale sur le droit de l'environnement, 1991
- Rio de Janeiro (Brésil), Sommet de la Terre, (CNUED, 1992)

- Genève (Suisse), New York (Etats-Unis) et Paris, Convention sur la désertification
- Johannesburg (Afrique du Sud), CNUED, 2002
- Catane (Italie), Convention de Barcelone, 2003
- Florence (Italie), Convention sur le paysage, 2003

STRUCTURES

I - Conseil d'administration

◆ *Président :*

M. Michel PRIEUR, Doyen honoraire, Président honoraire de la Société Française pour le Droit de l'Environnement, Président honoraire de l'Association Européenne de Droit de l'Environnement, Professeur Émérite de droit à l'Université de Limoges, Directeur scientifique du CRIDEAU - CNRS / INRA.

◆ *Vices-Présidents :*



- **Mme Soukaina BOURAOUI**, Professeure à la Faculté de droit de Tunis II (Tunisie),
- **M. Ibrahim KABOGLU**, Professeur à l'Université Marmara d'Istanbul (Turquie),
- **M. Paulo Leme MACHADO**, Professeur à l'Université d'Etat Paulista UNESPT (Brésil), Président honoraire de la Société Brésilienne pour le Droit de l'Environnement,
- **Mme Mary SANCY**, Professeure, Administratrice hors classe du programme de droit international de l'environnement de l'UNITAR.

◆ *Trésorier :*

M. Stéphane DOUMBE-BILLE, Professeur à l'Université Lyon III, Président de la Société Africaine de Droit de l'Environnement, membre de la C.D.E de l'UICN.

◆ **Secrétaire général :**

M. Frédéric BOUIN, Maître de Conférences à l'Université de Perpignan, Chercheur au CERTAP et au CRIDEAU - CNRS / INRA de Limoges.

◆ **Membres :**

- **M. T. AWAJI**, Professeur à l'Université de Rikkyo-Tokyo (Japon),
- **M. R. BRANES**, Président de l'Association Inter-américaine de Droit de l'Environnement (Mexique),
- **M. Mircea DUTU**, Professeur de droit (Roumanie),
- **M. Alexandre-Charles KISS**, Président du Conseil Européen de Droit de l'Environnement, Directeur de recherche Emérite au CNRS
- **M. Ali MEKOUAR**, Professeur à l'Université de Casablanca (Maroc), FAO Legal Officer (Italie),
- **M. A. WAITE**, Président de l'Association Européenne de Droit de l'Environnement (Royaume-Uni),
- **Mme J. ZASTEROVA**, présidente de la Société Tchèque de Droit de l'Environnement.

II – Conseil de direction scientifique

▪ **Afrique :**

M. Ibrahima LY, Doyen de la faculté de droit à l'Université de Dakar (Sénégal), membre de la Société Africaine de Droit de l'Environnement.

▪ **Amérique du Nord :**

Mme Maryse GRANDBOIS, Professeure à l'Université du Québec à Montréal (Québec-Canada), membre de la Société Américaine de Droit de l'Environnement.

▪ **Amérique du Sud :**

M. Rafaël VALENZUELA FUENZALIDA, Professeur à l'Université catholique de Valparaiso (Chili), membre de l'Association Chilienne de Droit de l'Environnement.

▪ **Asie :**

Mme Kheng-Lian KOH, Professeure à l'Université Nationale de Singapour, Directrice du Centre Asie-Pacifique de Droit de l'Environnement.

▪ **Europe :**

Mme Mary SANCY, Professeure à la Fondation Universitaire Luxembourgeoise (Belgique), membre de l'Association Belge de Droit de l'Environnement.